

### PROJET D'ETABLISSEMENT POUR 2017-2022

FEDERATEUR l'éta	tre projet d'établissement associe toutes les composantes de ablissement (personnel, enseignants, associations, administrateurs, nilles et élèves) autour de 5 objectifs :  • Encourager et promouvoir la personne  • Accompagner chacun dans la construction de son projet professionnel et personnel  • S'ouvrir à la différence, accueillir la diversité  • Former des citoyens européens responsables et acteurs pour le monde de demain, dans le respect des autres et de l'environnement  • Développer l'initiative solidaire et le bénévolat
------------------	---

### UN ETABLISSEMENT RESOLUMENT EN PHASE AVEC LES ENJEUX SOCIOLOGIQUES

Jeanne Ferraris, fondatrice de notre établissement, était une femme de foi profondément militante, travaillant à l'adoption et l'application de textes instaurant plus de droits pour les personnes.

Dès 1917 Jeanne Ferraris comprend très vite la nécessité de professionnaliser les jeunes femmes en situation précaire pour les aider à s'insérer professionnellement. Elle organise, au sein de ce qu'on appelle alors la « Ruche », des cours techniques du soir et ouvre une école du dimanche.

10 ans plus tard nait l'Institution Marseillaise des Cours Commerciaux et Industriels (IMCCI). Cette association loi 1901, donc sans but lucratif, est reconnue par l'Etat en 1943.

La Loi Debré est publiée au Journal Officiel en 1959. Les établissements d'enseignement privé qui le souhaitent peuvent désormais signer des contrats avec l'État. Ce dernier rétribue les enseignants et participe aux frais de fonctionnement de l'établissement. En contrepartie, l'enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au strict contrôle de l'Etat.

L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience et accepter tous les enfants, sans distinction d'origine, d'opinions ou de croyances.

Jeanne Ferraris, avant beaucoup d'autres, comprend les enjeux de la loi Debré. Comme en 1917 elle ouvre la voie en amenant, dès 1960, le conseil d'administration à faire passer l'IMCCI sous contrat d'association avec l'Etat.

Les formations continuant de se diversifier dans les filières technologique et professionnelle, la décision est prise, en 1978, de prendre la dénomination de Lycée Technique Privé Charles Péguy. A la rentrée 1988, le lycée s'installe au 102 rue Sylvabelle pour permettre l'accueil des élèves et étudiants dans des conditions adaptées.

## ES NOUVEAUT

L'HISTOIRI

Depuis 1917, sous l'impulsion des Directions successives, la carte des formations ne cesse d'évoluer, selon les réformes et les nécessités de l'emploi. Le pôle enseignement supérieur est largement développé ; la filière générale est ouverte en 2013 ; l'établissement développe et renforce les formations dispensées en hors-contrat. Il est temps de faire encore évoluer la dénomination de l'établissement. Le Lycée Technique Privé Charles Péguy devient Charles Péguy, lycée et enseignement supérieur. La charte graphique est révisée pour montrer toute l'étendue de l'offre de formations.

A ambitions nouvelles, nouveaux locaux.

En 2013, débute un vaste chantier de restructuration. Plus qu'une rénovation des locaux il est l'expression d'une approche pédagogique repensée : développement des outils numériques, organisation en pôles, établissement lieu de vie, ...

L'engagement des équipes permet à Charles Péguy, Lycée et enseignement supérieur, d'obtenir, en 2016, le renouvellement de son label Lycée des métiers.

En 2017, centenaire de Charles Péguy Lycée et enseignement supérieur...

LA VOLONTE D'ACCOMPAGNER L'ELEVE DANS LA CONSTRUCTION DE SON PROJET PROFESSIONNEL	LES MOYENS LA MISE EN RESEAU	La perspective de l'intégration dans le monde du travail a toujours été la vocation principale de Charles Péguy, lycée et enseignement supérieur. C'est pourquoi, il importe de ne pas avoir pour seule finalité la préparation aux diplômes  Les moyens mobilisés:  lecture du règlement intérieur sous l'angle des exigences professionnelles aménagement de parcours de formation individualisés, passerelles entre les différentes sections, tutorat pour écarter le risque d'une sortie prématurée du dispositif de formation  formations sous divers statuts (formation initiale, formation en alternance, formation sous divers statuts (formation initiale, formation en alternance, formation continue, VAE) pour permettre à chacun de donner corps à son projet professionnel selon son parcours, ses souhaits ou ses contraintes  conseils individuels quand vient le choix de l'orientation, accompagnement vers la professionnalisation via les stages  valorisation des compétences et des expériences  sensibilisation à l'esprit d'entreprendre  stratégie de filière pour amener l'élève aussi loin que possible dans la voie choisie et garantir ainsi la continuité des parcours  Charles Péguy veut être promoteur de la mise en réseau des établissements car ces réseaux s'affirment comme des leviers de réussite au service de l'élève comme des établissements. Ils permettent de proposer une offre de formation plus complète, d'améliorer la lisibilité des parcours auprès des familles, de mutualiser les ressources pédagogiques, de mener des projets ambitieux, de rééquilibrer les rapports de force dans les négociations de moyens.  Charles Péguy entend ainsi jouer un rôle actif au sein de RenaSup, fort de ses 515 établissements adhérents de l'enseignement supérieur dispensant des diplômes de bac+2 à bac+3.
DES FORMATIONS DIVERSIFIEES ET ADAPTEES AUX NECESSITES DE L'EMPLOI		<ul> <li>Face aux multiples mutations de son environnement le lycée s'engage à :</li> <li>Proposer une offre de formation, comportant notamment des formations technologiques et professionnelles, construite autour d'un ensemble cohérent de métiers, selon l'engagement pris pour la labellisation de « lycée des métiers »</li> <li>Cultiver un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion</li> <li>Prendre en compte largement les priorités régionales dans les plans de formation (Campus des Métiers et des qualifications, plan régional de formation)</li> <li>adapter l'offre de formation au plus près des besoins en associant les professionnels à la réflexion prospective</li> <li>étoffer l'offre de formation continue par le déploiement de titres certifiants, qualifiants et diplômants par le biais de l'ESCPA, entité dédiée aux formations dispensées en hors contrat.</li> <li>déployer les certifications professionnelles</li> <li>modulariser les formations en blocs de compétences pour en permettre l'accès en VAE</li> </ul>

### DES FILIERES NOMBREUSES ET COMPLEMENTAIRES

### POLYVALENCE

L'établissement, en devenant lycée polyvalent, a souhaité affirmer la complémentarité entre enseignement « général » et enseignement « technologique et professionnel », la polyvalence permettant aux uns et aux autres de dessiner leur propre parcours de formation selon leurs capacités et aspirations.

Si la proximité immédiate des différentes voies de formation est gage de réussite pour les jeunes, elle est source d'enrichissement pour les équipes enseignantes par l'échange et la mutualisation d'expériences originales.

A Charles Péguy la polyvalence ne doit pas s'entendre comme la simple juxtaposition de formations. Nous faisons le choix :

- de la mixité sociale des apprenants sous statut scolaire pour un enrichissement mutuel et une complémentarité stimulante
- des temps d'immersion dans d'autres sections pour une réorientation éclairée
- de la mise en place de passerelles notamment en fin de seconde ou de terminale
- du tissage de cordées entre le lycée professionnel et l'enseignement supérieur
- d'un projet pédagogique unique pour l'enseignement professionnel, technologique et général
- d'une répartition des responsabilités au sein des équipes de telle sorte à favoriser le travail collaboratif
- du partage des espaces et des équipements
- d'enseignants en service partagé entre le lycée professionnel, le lycée technologique, l'enseignement supérieur, ceci pour le déploiement d'innovations pédagogiques

Dans de telles conditions, l'enseignement général et l'enseignement technologique et professionnel concourent à une même finalité : la formation de la personne par l'apport complémentaire de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

# **DES CHOIX PORTEURS**

LA VALORISATION ET L'EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE	PERSEVERANCE	Nous voulons un lycée ouvert à tout ce qui permet la valorisation personnelle et professionnelle.  Les équipes, avec le soutien de la Vie Scolaire et en coopération avec les familles et les professionnels, œuvrent pour la persévérance scolaire en étant attentifs à :  • permettre une orientation choisie  • minimiser les risques de sorties prématurées du dispositif de formation par la prévention du décrochage  • valoriser chaque filière (section européenne, options, mini-entreprise, projet pédagogique)  • rechercher des solutions pour tous ceux qui présentent des besoins éducatifs particuliers (handicaps, difficultés d'apprentissage, problèmes de santé, sportifs de haut niveau)  • orienter, si nécessaire, l'élève vers toute structure ou tout professionnel en capacité de l'aider à surmonter une difficulté personnelle perturbant sa scolarité.
	ACTIONS	<ul> <li>Agir pour la persévérance scolaire implique :</li> <li>La sensibilisation des équipes aux raisons du décrochage et du mal-être à l'école</li> <li>la bienveillance des équipes et la reconnaissance du droit à l'erreur</li> <li>Le caractère éducatif et la progressivité des sanctions par un règlement intérieur repensé et adapté à notre temps</li> <li>des choix pédagogiques favorisant la réussite scolaire</li> <li>La mise en œuvre de dispositifs permettant le « ré-ancrochage » (commission P.A.R.I. dédiée à la prévention du décrochage, aménagement de passerelles, conception de formation modulaires et multimodales)</li> </ul>
	CLIMAT SCOLAIRE	La qualité du climat scolaire de l'établissement est essentielle pour créer un environnement favorable aux apprentissages et au bien-être des élèves et des personnels.  Un climat scolaire bénéfique passe par l'épanouissement des personnes sur lesquelles s'appuie l'établissement pour faire «grandir» les élèves. Chaque membre de la communauté éducative doit avoir le souci du bien-être de l'autre. La Direction œuvre à la bonne entente par l'attention permanente aux besoins de chacun.  Une écoute particulière est apportée au dialogue avec les familles via l'association de parents d'élèves et les élèves via le Conseil de la Vie Lycéenne.  Sur la base du projet social, l'écoute des attentes des personnels est un souci permanent de la Direction et de l'Association de gestion. Le dialogue social est une priorité au sein des instances représentatives des personnels.
	PRIORITES	promotion d'une relation élèves/adultes chaleureuse et ouverte     promotion du respect de soi par le développement personnel     promotion du respect des autres par la mise en oeuvre d'actions visant à lutter contre tout préjugé ou stéréotype     conception d'emplois du temps équilibrés et modulables     aménagement d'espaces de détente et de lieux de vie et d'échange     développement des pratiques de médiation, de coopération et de solidarité (CVL, tutorat entre pairs, accueil des nouveaux, actions bénévoles)  construction de relations de « co-éducation » avec les familles.

construction de relations de « co-éducation » avec les familles

communication basée sur la réciprocité, le dialogue, la régularité temps formels et informels dédiés à l'écoute, la concertation, l'échange.

Pour permettre un pilotage fin de la structure, animer les équipes et optimiser l'allocation des ressources, la Direction de Charles Péguy souhaite se doter d'un tableau de bord. Les indicateurs y figurant devront permettre une évaluation objective et chiffrée des actions engagées.  L'ESCPA est soumise elle aussi à cette démarche de certification. cette exigence de mesure de la performance est renforcée par une loi de 2014 sur le financement de la formation professionnelle.
L'amélioration continue passe aussi par l'innovation. Fidèle à l'esprit de sa fondatrice, Charles Péguy, Lycée et enseignement supérieur compte poursuivre des expérimentations dans les champs de la pédagogie, de la didactique, de l'ingénierie de formation ou de l'accompagnement éducatif. Les dispositifs passerelle ou la commission P.A.R.I. sont ainsi nés de ce souhait des équipes d'apporter une réponse pragmatique aux problématiques rencontrées. Les projets innovants mis en œuvre dans notre établissement ne résultent ainsi pas d'une obligation légale mais sont l'expression de la volonté des équipes d'aller de l'avant pour mieux remplir leur mission sociale.  Des moyens horaires complémentaires pourront être demandés pour permettre la mise en œuvre effective de ces expérimentations dès lors qu'elles s'inscrivent dans les priorités académiques et nationales.  Le souci de s'améliorer sans cesse passe également par tous les services quotidiens du lycée : restauration, entretien, informatique, documentation
A côté de la famille, l'école est un cadre favorable à l'apprentissage du « vivre ensemble » : écouter l'autre, communiquer librement, échanger, partager, s'entraider, se laisser approcher et découvrir ; chaque élève a besoin d'être reconnu à la fois comme personne et comme membre de la communauté.  La diversité vécue et acceptée nous oblige à vivre, en permanence, la tolérance. C'est une source d'enrichissement mutuel dès lors qu'il y a volonté commune de se tourner vers des horizons partagés.  Le Lycée s'affirme comme un établissement non confessionnel et refuse toute dérive communautariste.  Il est vigilant à soigner l'accueil de chacun, qu'il soit de passage ou destiné à faire un bout de chemin en son sein. L'établissement réaffirme son attachement à la

LA POSSIBILITE POUR CHACUN DE SE RENOUVELER ET D'OPTIMISER SES RESSOURCES	LA FORMATION DES ENSEIGNANTS LE NUMERIQUE	La formation des enseignants est une préoccupation constante de l'établissement.  Elle se fait par :  • la sensibilisation et l'information  • l'aide au montage des demandes de formation  • la promotion des concours  • l'accueil de stagiaires et « berceaux »  • le tutorat des nouveaux enseignants par des professeurs expérimentés  • le montage de formations en intra  • la mutualisation des retours de formation pour un partage des informations reçues  • les stages en milieu professionnel  L'établissement investit régulièrement dans les technologies numériques pour maintenir le lycée dans la modernité. A la clé une approche pédagogique nouvelle grâce aux fonctionnalités offertes par ces nouveaux outils.  Un Espace Numérique de Travail est à créer afin d'accompagner cette modernisation.  Les nouveaux défis doivent être perçus par chacun comme une opportunité de se renouveler.  La Direction s'engage à favoriser la qualification des personnels afin de les adapter au mieux aux nouveaux enjeux.  Elle fait en sorte de permettre à tous, quel que soit son grade ou sa fonction, de se sentir valorisé et reconnu pour son expérience et ses compétences.  L'établissement va poursuivre l'effort déployé ces dernières années pour assurer une montée en compétence de ses personnels, pour faciliter leur entrée dans le métier, pour actualiser régulièrement les composantes de leur professionnalité, pour accompagner leurs parcours professionnels dans le respect du bien-être de chacun.
LA PROMOTION DU TRAVAIL EN EQUIPE		Tout membre de la communauté éducative, quel que soit son statut, prend l'engagement de contribuer, par ses paroles ou par ses actes, à ce que le cadre du lycée soit sécurisant, propice aux apprentissages et à l'épanouissement individuel. Le respect d'exigences communes est ainsi fondamental  Le travail en équipe interdisciplinaire est nécessaire pour assurer une mutualisation et une harmonisation des pratiques; il est source de réflexion, de remise en question, d'expérimentations et d'innovations; il permet le développement de compétences individuelles et collectives. Il consolide les liens et renforce la communauté éducative.  Le travail en équipe doit être un souci constant pour chacun. Nous œuvrons tous, par notre attitude, pour la cohésion et l'harmonie au sein des équipes.  L'interdisciplinarité doit être encouragée. La transversalité doit être comprise des élèves pour permettre la construction de sens et l'appropriation des connaissances. Aux équipes de leur en donner les clefs par le montage de projets associant diverses disciplines, diverses sections, divers niveaux  Les personnels éducatifs et administratifs sont associés aux projets pédagogiques pour renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et éviter un clivage mal vécu de tous : présence des responsables de vie scolaire sur les journées d'intégration, association des personnels aux CCF, accompagnement des sorties et voyages, formations communes

L'EDUCATION A LA CITOYENNETE	OBJECTIFS	Il s'agit de rendre l'élève autonome et responsable :  • prévention et lutte contre la violence scolaire  • responsabilisation des élèves par leur engagement au sein des instances participatives  • promotion du respect de soi et de l'autre  • construction de l'estime de soi  • promotion d'actions d'éco responsabilité et d'initiatives solidaires  • prévention et lutte contre les addictions et les conduites à risques  • éducation à la santé, à la sexualité et à la nutrition par la présence de professionnels spécialisés  • valorisation de la pratique sportive  • promotion de l'esprit d'entreprendre  • action en faveur du civisme et de l'engagement associatif
	PARCOURS CIT	Un parcours citoyen est mis en place. Les compétences acquises via ce parcours citoyen doivent être répertoriées, reconnues et valorisées pour en assurer la visibilité auprès d'établissements d'enseignement ou de futurs employeurs. Mention pourra être faite sur les bulletins scolaires pour une valorisation de l'apprenant autrement que par les notes.
	CITOYEN	Les initiatives déployées dans l'établissement feront l'objet de publications sur le site internet, sur les réseaux sociaux, dans les médias afin d'en donner plus de

Les initiatives déployées dans l'établissement feront l'objet de publications sur le site internet, sur les réseaux sociaux, dans les médias afin d'en donner plus de visibilité et d'écho.

### L'OUVERTURE CULTURELLE Le projet culturel de notre établissement a pour objectif de favoriser la rencontre de tous les élèves au cours de leur scolarité avec des œuvres, des artistes, des lieux culturels, en considérant que les activités et projets interdisciplinaires à visée documentaire, culturelle et informative sont de nature à permettre d'apprendre autrement. Cette ouverture au monde est déclinée selon quatre objectifs principaux : **OBJECTIFS** donner aux élèves les clés de la compréhension de l'autre et du monde croiser les regards Développer la connaissance des diversités culturelles Former l'élève à ses droits et obligations d'Homme et de Citoyen La réalisation du projet culturel s'appuie sur : la légitimation de la professeure documentaliste en qualité de référent PARCOURS CULTUREI l'établissement pour chaque élève d'un parcours culturel dès son entrée dans l'établissement, en s'appuyant notamment, mais non exclusivement, sur les projets portés par la Région et les Ministères le maintien et le développement des actions en cours dans le domaine culturel : découverte du patrimoine et des lieux de mémoire, valorisation des talents, séjours et stages à l'étranger, ateliers artistiques, sorties theâtre et cinéma, ... l'ouverture de notre établissement à toutes les formes d'expressions artistiques en en faisant un lieu de vie culturelle l'organisation de semaines à thème dans le cadre du parcours citoyen Il s'agit par ailleurs de faire entrer les élèves dans la société de l'information. Il **EDUCATION AUX MEDIAS** s'agira de faire l'éducation aux médias via : La médiation de l'information numérique La formation à l'usage et à la maitrise de l'information L'aide à la construction de sens La mise à disposition organisée des informations La prévention des dérives qui accompagnent le déploiement des médias L'animation de séances dédiées, la participation à la semaine de la presse, l'écriture sont quelques-uns des canaux mobilisés. Un autre volet de l'ouverture culturelle réside en la politique documentaire. Il s'agit d'offrir des ressources adaptées et actualisées à travers une politique POLITIQUE DOCUMENTAIRE d'acquisition concertée qui s'appuie sur : les spécificités de l'établissement. les projets en cours tels que les sorties pédagogiques, l'éducation aux médias et à l'information, l'éducation à la citoyenneté... les programmes des disciplines. l'analyse des besoins et des attentes des élèves et des enseignants. Puis de faciliter l'accès aux ressources à travers une politique de gestion par : la mise en ligne du catalogue du CDI à l'aide du portail E-Sidoc. la restructuration et la position géographique du CDI, au rez-dechaussée, proche de la salle des professeurs, donnant sur la cours de récréation la sortie du CDI hors les murs

#### UN ETABLISSEMENT OUVERT A L'INTERNATIONAL

La construction européenne, l'ouverture internationale croissante des économies, la multiplication des échanges culturels élèvent désormais au rang d'absolue nécessité l'ouverture internationale. Cet objectif passe par :

- · le renforcement de l'enseignement des langues,
- la promotion de la mobilité internationale
- la systématisation de stages à l'étranger,
- la préparation aux certificats de langue
- l'adhésion aux dispositifs internationaux (Erasmus Plus, validation ECTS, Prame...)....
- L'enseignement de disciplines non linguistiques en langue étrangère
- La signature de partenariats avec des acteurs économiques et éducatifs étrangers
- Le déploiement d'une section européenne en filière professionnelle

Les dispositifs étant ouverts à chaque membre de la communauté éducative, les personnels sont eux aussi invités à s'engager dans des actions de mobilité pour identifier de potentiels partenaires, améliorer la connaissance des différents systèmes éducatifs, monter avec leurs pairs des projets transnationaux, être en capacité de rassurer les familles sur la faisabilité d'une période d'immersion en milieu professionnel à l'étranger.

#### L'ETABLISSEMENT COMME ESPACE PARTAGÉ

Les élèves, les personnels enseignants, les personnels administratifs et éducatifs, les administrateurs passent une part importante de leur semaine au lycée. En dehors des cours, ils doivent pouvoir trouver des lieux et des moments de convivialité. L'histoire de notre établissement est ainsi marquée par l'attention portée aux personnes via l'organisation de temps festifs et de traditions partagées, portées par la Direction de l'Etablissement ou les instances représentatives des personnels.

Il est important de garder « l'esprit Péguy » pour la cohésion des équipes, leur attachement à l'établissement, leur adhésion au projet, leur épanouissement personnel et professionnel.

Il est aussi important d'étendre cette attention à d'autres parties prenantes. La célébration du Centenaire de notre établissement doit être l'occasion d'associer le plus grand nombre au projet d'établissement. Une association des anciens sera créée pour garder le lien à tous ceux qui ont été témoins de l'histoire de notre établissement, de présenter des exemples de parcours réussis, de promouvoir l'identité et l'image de Charles Péguy, d'aider les élèves et étudiants dans la construction de leur parcours personnel et professionnel.

Donner une plus grande place aux parents est une autre des priorités via la création d'une association des parents d'élèves d'ici 2022 pour :

- des fonctions de médiation et d'information
- la défense des intérêts de l'établissement et la promotion de son image
- l'accompagnement des élèves dans leurs parcours
- l'organisation d'actions et le pilotage de projets
- l'aide sociale aux plus démunis
- l'assistance aux familles en proie à des difficultés d'ordre éducatif

100 ans plus tard, l'esprit de Jeanne Ferraris continue d'animer notre communauté : transmission et vision ou...

« l'innovation au service de la mission... »